

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 22 février 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 5 mars 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 4 mars 2019

MARCHES PUBLICS / ETUDES ET PROJETS NEUFS - ZAC DES PIERRAILLEUSES (GRANZAY-GRIPT / SAINT SYMPHORIEN) - APPROBATION DU MARCHÉ POUR LA RÉALISATION DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Daniel BAUDOUIN à Dany MICHAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Florent JARRIAULT, Charles-Antoine CHAVIER à Elmano MARTINS, Romain DUPEYROU à Michel PAILLEY, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Robert GOUSSEAU, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique SIX, Sophia MARC à Jacques BILLY, Josiane METAYER à Pascal DUFORESTEL, Michel PANIER à Jérôme BALOGÉ, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Stéphanie DELGUTTE, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Daniel BAUDOUIN, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190304-C24-03-2019-DE
Date de télétransmission : 07/03/2019
Date de réception préfecture : 07/03/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 4 MARS 2019

MARCHES PUBLICS / ETUDES ET PROJETS NEUFS - ZAC DES PIERRAILLEUSES (GRANZAY-GRIPT / SAINT SYMPHORIEN) - APPROBATION DU MARCHÉ POUR LA REALISATION DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

Monsieur **Jean BOULAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de la procédure d'aménagement de la ZAC des Pierrailleuses, sise sur les communes de Granzay-Gript et Saint-Symphorien, le diagnostic d'archéologie préventive réalisé a mis au jour un important site d'époque protohistorique (âge du bronze / âge du fer) sur une emprise d'environ 1,8ha.

Par arrêté du 30 juillet 2018, portant modification de l'arrêté du 8 juillet 2011, le Préfet de région a prescrit une fouille préventive sur les parcelles cadastrées section ZX 91p et section YK 53p situées sur la commune de Saint-Symphorien.

Suite au dépôt du dossier de dérogation à la destruction des habitats et des espaces protégées, la CAN envisage de poursuivre les travaux d'aménagement en vue de la commercialisation des terrains. Compte tenu du fait que la zone archéologique grève une partie importante du foncier commercialisable, une consultation a été lancée en vue de procéder aux travaux de fouilles archéologiques afin de libérer les terrains de toutes prescriptions.

Après déroulement de la consultation, le marché a été attribué à l'INRAP pour un montant estimatif de 293 911,38 € HT.

Les crédits nécessaires pour réaliser les travaux seront inscrits au budget annexe ZAE.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le marché décrit ci-dessus et autoriser sa signature.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean BOULAIS

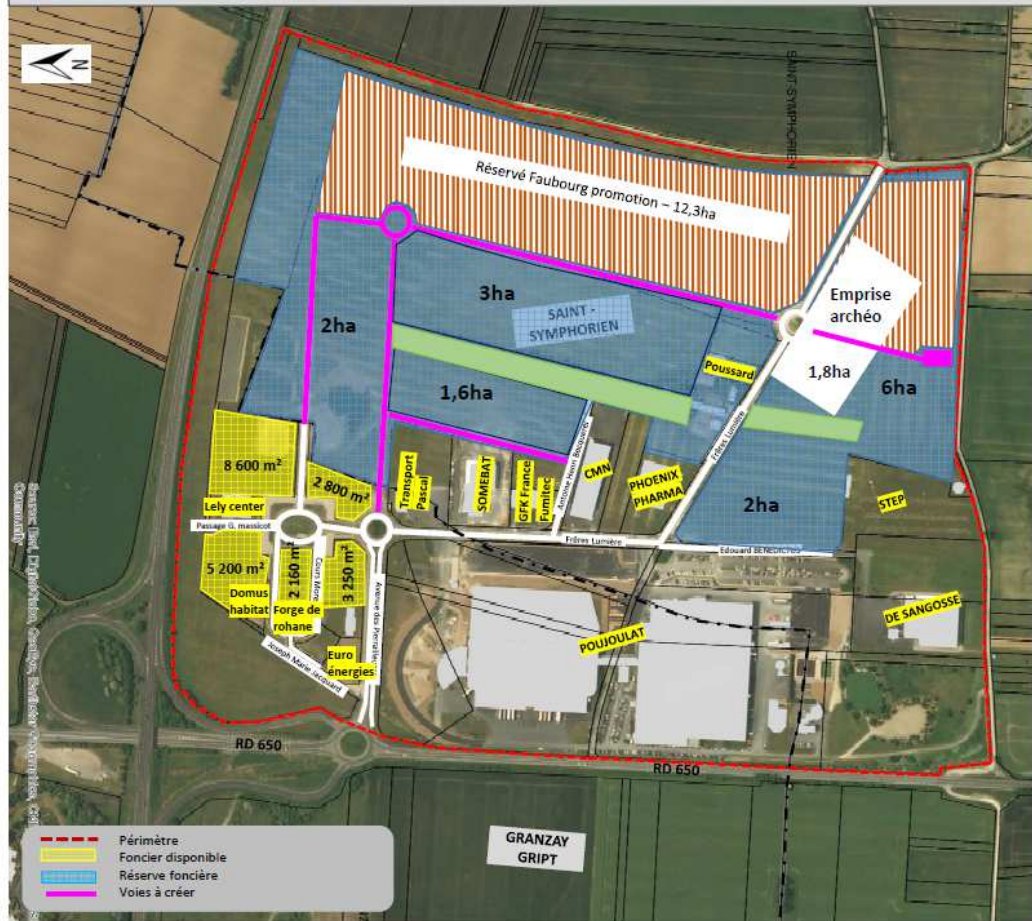
Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190304-C24-03-2019-DE
Date de télétransmission : 07/03/2019
Date de réception préfecture : 07/03/2019



GRANZAY-GRIPT / SAINT-SYMPHORIEN – Parc d'Activités les Pierrailleuses

Schéma d'aménagement – emprise archéologique



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190304-C24-03-2019-DE
Date de télétransmission : 07/03/2019
Date de réception préfecture : 07/03/2019